

Communiqué de mise à disposition

Tableau des honoraires des commissaires aux comptes

Paris, le 19 mars 2014. Veolia Environnement annonce la mise à disposition du tableau des honoraires des commissaires aux comptes établi en application de l'article 222-8 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Ce tableau figure dans le chapitre 9, paragraphe 9.6, du document de référence 2013 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2014.

Le document de référence est accessible sur le site internet de la Société à l'adresse www.finance.veolia.com, dans la rubrique « Information réglementée ».